N° 769. MERCREDI 14 JANVIER 1863. 7me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

13 janvier 1863.

DISCOURS DE L'EMPEREUR

MESSIEURS LES SÉNATEURS,

MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Le Corps législatif va commencer sa dernière session. Devancer le terme fixé par la Constitution eût été, à mes yeux, un acte d'ingratitude envers la Chambre, de défiance envers le pays. Le temps n'est plus où l'on croyait nécessaire de saisir l'occasion d'un incident heureux pour s'assurer les suffrages d'un nombre restreint d'électeurs ; aujourd'hui que tout le monde vote, il n'y a plus dans les masses cette mobilité d'autrefois et les convictions ne changent pas au moindre souffle qui agite l'atmosphère politique.

Puisque nous nous trouvons réunis pour la dernière fois; il n'est pas inutile de reporter nos regards sur ce que nous avons fait ensemble depuis cinq années, car c'est seulement en embrassant une période de quelque durée qu'on peut apprécier l'esprit de suite qui a présidé à la direction des affaires.

On se plait ordinairement à chercher dans les actes des souverains des mobiles cachés et de mystérieuses combinaisons, et cependant ma politique a été bien simple : accroître la prospérité de la France et son ascendant moral, sans abus comme sans affaiblissement, des pouvoirs remis entre mes mains.

A l'extérieur, favoriser la mesure du droit et des traités, les aspirations légitimes des peuples vers un meilleur avenir.

Développer nos relations commerciales avec les pays dont nous rapprochait une plus grande communauté d'intérêts. Faire disparaître des cartons diplomatiques les vieilles questions en litige, afin d'enlever des prétextes de mésintelligence. Poursuivre enfin hardiment la réparation de toute insulte à notre drapeau, de tous préjudices causés à nos nationaux. Voici comment, suivant les circonstances, il m'a été permis d'appliquer ces principes.

En Orient, le vœu national des provinces danubiennes, de ne former qu'un peuple, ne pouvait nous trouver insensibles; et notre concours a contribué à cimenter leur union. Nous avons appuyé ce qu'il y avait de fondé dans les griefs de la Servie, du Monténégro et des chrétiens de Syrie, sans méconnaître les droits de la Porte-Ottomane.

Nos armes ont défendu l'indépendance de l'Italie sans pactiser avec la révolution, sans altérer, au-delà du champ de bataille, les bonnes relations avec nos adversaires d'un jour, sans abandonner le Saint-Père, que notre honneur et nos engagements passés nous obligeaient de soutenir.

Nous avons supprimé les causes de contestation auxquelles pouvaient donner lieu avec l'Espagne soit la non-délimitation des frontières, soit l'ancienne dette de 1823, et avec la Suisse le différend de la vallée des Dappes.

Des traités de commerce ont été ou sont à la veille d'être conclus avec l'Angleterre, la Belgique, la Prusse, l'Italie et la Suisse.

Enfin, les expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique prouvent qu'il n'y a pas de contrées si lointaines où une atteinte portée à l'honneur de la France demeure impunie.

De pareils faits n'ont pu se produire sans amener de complications ; le devoir marche toujours à travers des écueils. Néanmoins, la France s'est agrandie de deux provinces ; les barrières qui nous séparaient de nos voisins se sont abaissées. Un vaste territoire s'est ouvert à notre activité dans l'Extrême-Orient, et, ce qui vaut mieux que des conquêtes, nous avons acquis des titres à la sympathie des peuples, sans perdre la confiance et l'estime des gouvernements.

Pendant les années qui viennent de s'écouler, il m'a été donné de me rencontrer avec la plupart des souverains, et de ces entrevues sont nées des relations amicales qui sont autant de gages pour la paix de l'Europe. Cette paix ne saurait être troublée par les événements qui viennent d'avoir lieu en Grèce.

Ce rapide exposé du passé vous répond de l'avenir, et malgré la pression des événements contraires et d'opinions opposées, vous reconnaîtrez, je l'espère, que j'ai toujours suivi avec fermeté la même ligne de conduite.

En ce qui concerne plus particulièrement la situation intérieure, j'ai voulu, d'un côté, par une amnistie complète, effacer, autant qu'il était en moi, le souvenir de nos discordes civiles ; de l'autre, accroître l'importance des grands corps de l'Etat. Je vous ai appelés à prendre une part plus directe à la marche des affaires. J'ai entouré vos délibérations de toutes les garanties que la liberté de discussion pouvait réclamer. J'ai renoncé à une prérogative jugée jusqu'alors indispensable, pour permettre au Corps législatif de contrôler les dépenses d'une manière plus absolue, et pour donner plus de solidité aux bases sur lesquelles repose le crédit public.

Afin d'alléger nos finances, l'armée de terre et de mer a été ramenée à des proportions plus restreintes. La dette flottante a pu être réduite et par les succès de la conversion de la rente, un grand pas a été fait vers l'unification de la dette.

Les revenus indirects augmentent sans cesse par le simple fait de l'accroissement de la prospérité générale, et la situation de l'Empire serait plus florissante si la guerre d'Amérique n'était pas venue tarir une des sources les plus fécondes de notre industrie.

La stagnation forcée du travail a engendré sur plusieurs points une misère digne de toute notre sollicitude, et un crédit vous sera demandé pour secourir ceux qui supportent avec résignation les effets d'un malheur qu'il ne dépend pas de nous de faire cesser.

Cependant, j'ai tenté de faire parvenir au-delà de l'Atlantique des conseils inspirés par une sympathie sincère; mais les grandes puissances maritimes n'ayant pas cru pouvoir se joindre à moi, j'ai dû remettre à une époque plus propice l'offre d'une médiation qui avait pour but d'arrêter l'effusion du sang et de prévenir l'épuisement d'un pays dont l'avenir ne saurait nous être indifférent.

Je n'entrerai pas avec vous dans les détails de plusieurs améliorations administratives, telles que la création de la réserve de l'armée, la transformation de la flotte, les institutions favorables aux classes pauvres, les grands travaux publics, les encouragements à l'agriculture, aux sciences et aux arts, le maintien de la prospérité de nos colonies, malgré la suppression de l'émigration des noirs, l'affermissement de nos possessions d'Afrique, par notre soin à gagner de plus en plus l'affection du peuple arabe et à protéger nos colons.

L'exposé de la situation de l'Empire vous développera chacune de ces mesures.

Vous allez encore marquer par d'utiles travaux la fin de votre mandat; et lorsque vous serez de retour dans vos départements, ne laissez pas ignorer que, si nous avons surmonté bien des obstacles et accompli bien des choses utiles, c'est grâce au concours dévoué des grands corps de l'Etat et à l'accord qui a régné entre nous; que, néanmoins, il reste beaucoup à faire, pour perfectionner nos institutions, répandre les idées vraies et accoutumer le pays à compter sur lui-même. — Dites à vos concitoyens que je serai prêt sans cesse à accepter tout ce qui est l'intérêt du plus grand nombre; mais s'ils ont à cœur de faciliter l'œuvre commencée, d'éviter les conflits qui n'engendrent que le malaise, de fortifier la Constitution qui est leur ouvrage; qu'ils envoient à la Chambre des hommes qui, comme vous, acceptent sans arrière-pensée le régime actuel, qui préfèrent aux luttes stériles les délibérations sérieuses; des hommes qui, animés de l'esprit de l'époque et d'un véritable patriotisme, éclairent dans leur indépendance la marche du gouvernement et n'hésitent jamais à placer au-dessus de l'intérêt de parti la stabilité de l'Etat et la grandeur de la patrie.

Moniteur du 13 janvier.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

A la suite du discours prononcé par l'Empereur, le *Moniteur* ajoute :

« Ce discours, plusieurs fois interrompu par les marques d'approbation de l'assemblée, s'est terminé au milieu des cris répétés de *Vive l'Empereur !*

» Le discours de Sa Majesté est destiné à rencontrer dans le pays les sentiments d'approbation et de sympathie unanimes avec lesquels il a été accueilli tant par les grands corps de l'Etat que par le nombreux auditoire qui assistait à cette solennité.

Dans les hautes régions du monde politique, on semble croire que les débats de l'adresse dans les deux Chambres, surtout en ce qui touche la question romaine, seront plus calmes que l'année dernière et il y a deux ans.

Le discours de l'Empereur est conçu dans un tel esprit d'apaisement et de modération qu'il doit donner le ton à la discussion parlementaire. En outre, s'il se confirme que le prince Napoléon ne prendra pas part aux débats du Sénat par suite du voyage qu'il doit entreprendre il se dit également que divers orateurs qui, l'année dernière, ont plus ou moins pas-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 14 JANVIER 1863.

L'ENNEMI DU PRINCE.

Maximilien était sans contredit le prince le plus accompli de son siècle ; il avait le cœur des grands et du peuple; et cependant l'on apprit un jour qu'il venait d'échapper miraculeusement au poignard d'un assassin.

Cet assassin se nommait Rodolphe ; c'était un jeune homme autrefois très-répandu, que toute la ville connaissait, et qui, d'une humeur facile et enjouée, s'était signalé par mainte extravagance, par l'amour ardent et déréglé du plaisir. Il est vrai que, depuis deux ans, son regard était devenu sombre et inquiet, sa démarche lente, ses habitudes austères; mais personne n'eût soupçonné la cause et le but d'une conversion sur laquelle huit jours avaient suffi pour épuiser tous les commentaires. Rodolphe se chargea lui-même de l'expliquer.

Au jour du jugement, que l'indignation publique trouvait trop lent à arriver, avec une modération remarquable chez un homme qui s'était laissé emporter si loin, il dit à quelle époque il avait commencé à vouloir, et pourquoi il avait voulu tuer le prince. Gagné aux idées républicaines par un homme dont le nom est devenu tristement célèbre, il n'avait dû reculer devant aucune des conséquences du principe qu'il avait adopté. De doute sur son innocence ou sur son droit, il n'en avait aucun; sa vie, qu'il avait livrée pour la vie qu'il avait attaquée, lui semblait une expiation suffisante: l'échafaud payait le poignard, le bourreau absolvait le meurtrier ; il ne témoigna donc que le regret de n'avoir pas réussi. Du reste, ce qu'il n'avait pu faire, un autre le ferait ; il laissait derrière lui cent conjurés qui s'étaient dévoués comme il s'était dévoué. Vous comprenez qu'après cette profession de foi, il fut condamné à avoir la tête tranchée dans le plus bref délai possible, c'est-à-dire le lendemain, au lever du soleil.

Comme Rodolphe était le dernier rejeton d'une famille autrefois illustre, qu'il s'était conduit devant ses juges en homme bien élevé, qu'il avait d'ailleurs rendu hommage, et en des termes d'un goût irréprochable, aux vertus et aux qualités éminentes qui distinguaient le prince entre les hommes et les princes, Maximilien, venant d'apprendre que l'aumônier avait en vain essayé de faire accepter au condamné les secours de son ministère, voulut tenter de réussir où le prêtre avait échoué, et d'obtenir, pour sauver Rodolphe dans ce monde, un repentir qu'on avait en vain appelé pour le sauver dans l'autre. Mais ce motif, il faut franchement en convenir, n'était peut-être pas le seul : les cent successeurs de Rodolphe avait annoncés inquiétaient bien un peu Maximilien. Souvenez-vous que le roi des Etrusques, tout grand roi et brave capitaine qu'il était, daigna bien prendre en considération la terrible colonne dont Mutius Scœvola déclara n'être que la tête.

Le prince se fit donc conduire à la prison où Rodolphe était renfermé. Il y arriva peu de temps après que l'aumônier en sortait. Lorsqu'il entra dans le cachot de Rodolphe, quoique la porte eût été ouverte sans précaution, à la lueur brillante de la lampe qu'il avait apportée, il vit le prisonnier profondément endormi. Maximilien en éprouva un singulier mélange de pitié, d'admiration et de dépit. O ! conscience ! qu'es-tu donc, pensait-il, si tu accordes au meurtrier que Dieu n'a pas visité après son crime, un sommeil sans inquiétude et sans agitation !

Il approcha la lampe de la figure de Rodolphe. Quoi ! murmura-t-il, sur ce front pas une contraction, sur ces lèvres pas un frémissement, ni l'expression exaltée de l'enthousiasme, ni le sombre aspect du fanatisme.

Après avoir médité quelques instants sur ce texte, le prince commençait à s'étonner de sa démarche, et se demandait s'il n'eût pas mieux fait de laisser la justice suivre son cours, lorsque l'éclat de la lumière réveilla enfin Rodolphe. Du premier coup d'œil, Rodolphe reconnut Maximilien ; mais, dominant sa surprise, son regard supporta sans trouble le regard du prince fixé sur lui. A quelque point que sa curiosité fût excitée par cette visite inattendue, le prince gardant le silence, il garda aussi le silence. Ce fut donc au prince à prendre la parole le premier.

— Vous dormiez bien ! dit-il, évidemment embarrassé pour entrer en matière.

— Demain, je dormirai encore mieux : le prince lui-même ne pourra pas me réveiller.

— Est-ce un reproche? ma présence vous est-elle odieuse ?

— A cette heure, le prince ne peut plus m'inspirer ni haine ni colère ; sa présence m'est indifférente. Qu'y a-t-il de commun entre nous? A moins qu'il ne prétende que je n'oserai refuser au prince les révélations en vain demandées par le juge, je ne comprends pas ce qu'il est venu faire ici.

— Si j'avais eu en effet cet espoir, si votre tête et votre liberté étaient à ce prix !...

— Comme ce prix serait une trahison, je répondrais que je ne veux pas les payer si cher, je répondrais que j'ai donné au prince le droit de me tuer, et non le droit de me mépriser.

— Vous ne me comprenez pas...

— Je comprends que le prince m'engage à livrer mes amis à l'échafaud.

— Eh ! qui vous parle de livrer vos amis à l'échafaud ? s'écria le prince avec un accent d'irritation; c'est de les préserver du sort auquel je veux vous soustraire qu'il s'agit.

— Aucun d'eux, je pense, ne s'est dévoué à la cause pour laquelle je meurs, afin d'offrir au prince l'occasion de se montrer magnanime. Le prince est certainement convaincu que nous avons eu un autre but.

Croyez-vous donc, insensés que vous êtes, que vous y arriverez à ce but ? Eussiez-vous réussi à me tuer, un coup de poignard change-t-il donc ainsi la face d'un empire ? n'en seriez-vous pas moins dans ce cachot, comme y seront conduits ceux qui vous imiteront ! Allez, allez, vous êtes deux fois coupable, car vous avez joué votre tête et la mienne pour une chimère.

Rodolphe tressaillit à ces paroles, mais il se contint, et dit avec beaucoup de modération :

— Quand des hommes se dévouent sans arrière-pensée à leur foi politique, il faut, tôt ou tard, que cette foi triomphe. Le sang des martyrs est toujours fécond, et ceux-là sont des martyrs, que l'éloignement de la victoire n'arrête pas, et qui courent la chance des échafauds, sans avoir compté sur celle d'un succès dont ils pussent seulement être témoins.

— Quelle folie ! murmura le prince. Il fit quelques pas dans le cachot, les bras croisés sur sa poitrine, et dit à plusieurs reprises : Je voudrais pourtant le sauver !

Rodolphe qui, jusqu'à ce moment, était resté étendu sur la paille, se leva tout-à-coup, et prenant la main du prince qui la lui abandonna : Oh ! oui, s'écria-t-il, je sais qu'elles sont dans votre cœur les paroles que vous venez de prononcer. Inaccessible au sentiment de la haine, aux entraînements de la vengeance, vous ne pouvez voir sans frémir le sang couler sur un échafaud ! je le sais ! je le sais ! Oui, vous avez la grandeur, la générosité, le désintéressement d'un héros ; mais pourquoi ces vertus sont-elles obscurcies par le diadème...

A ces derniers mots, ne pouvant maîtriser un mouvement d'humeur, le prince, l'interrompit et s'éloigna en haussant les épaules.

Il y avait, dans le regard du prince, une ironie amère ; dans son geste, un air d'humiliante pitié qui n'échappèrent point à Rodolphe. En descendant jusqu'à la prière, Rodolphe le républicain, Rodolphe avait cédé à un entraînement inouï ; mais la honte qu'il éprouva de ce mouvement ainsi repoussé le rendit au sentiment de sa haine implacable contre le tyran ; l'homme disparut à ses yeux il ne vit plus que le maître légitimement condamné à tomber sous le poignard.

E. BERGOUNIOUX.

(La suite au prochain numéro).